



SCP Sébastien FEUGNET - Erwan PINC
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

Siège : Tour 4 – Porte 444 – 3^{ème} étage – 74 Rue Georges Bonnac 33000
BORDEAUX

Tél : 05.56.90.99.

Bureau secondaire : 32 rue Dr Marius Fauché 33670 CREON

Tél : 05.56.23.00.97

etude@huissiers-gironde.eu

EXPEDITION

**PROCES-VERBAL DE CONSTAT D’AFFICHAGE
D’UN AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE**

Premier passage

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE CINQ FEVRIER

A LA REQUÊTE DE

Société BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT, immatriculée au RCS sous le n° 466 200 821, ayant son siège 38 Rue de Cursol CS 80010 à BORDEAUX CEDEX (33000), prise en la personne de son représentant légal domicilié audit siège

PARTIE REQUERANTE QUI M'A EXPOSÉ

Par Madame Françoise Lassalle, Chargée d’Opérations auprès de la Société Bordeaux Métropole Aménagement,

Qu’aux termes d’une enquête publique unique est prescrite sur la commune de Créon du lundi 22 février 2021 au mardi 23 mars 2021 inclus, afin de recueillir l’avis du public sur la mise en compatibilité du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l’aire métropolitaine bordelaise, la mise en compatibilité du plan local d’urbanisme intercommunal (PLUI) du Créonnais et la procédure de déclaration de projet, en vue de la construction d’un lycée d’enseignement général et technologique au lieu - dit « la Verrerie » sur la commune de CREON.

Qu’en conséquence, afin de faire courir les délais de contestations, il m’est demandé de me transporter sur les lieux, afin de constater, outre la réalité et la légalité, la continuité de l’affichage de cet avis d’Enquête Publique et d’en dresser le procès – verbal.

DÉFÉRANT A CETTE RÉQUISITION

Je, Erwan PINC, soussigné, Huissier de Justice Associé au sein de la SCP Sébastien FEUGNET - Erwan PINC, Titulaire d'un office d'Huissiers de Justice à la résidence de BORDEAUX (Gironde), y demeurant 74 rue Georges Bonnac, certifie m'être transporté ce jour, LA VERRERIE RD14 33670 CREON, et là étant j'ai constaté ce qui suit :

À l'adresse qui m'a été indiquée, je constate la présence d'un panneau rectangulaire dont les dimensions sont réglementaires (42X59.4 cm), solidement fixé sur un piquet en bois, en bordure de route , dont les dimensions portées sur ledit panneau sont visibles et lisibles de la voie publique bitumée dans les deux sens de circulation.

J'ai pu constater que le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est en caractère gras et en majuscules fait plus de 2 centimètres de hauteur.

La production de photographies numériques du panneau ci-après au présent procès-verbal de constat me dispense d'une plus ample description.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Concernant la mise en compatibilité du SCOT de l'Aire Métropolitaine Bordelaise,
la mise en compatibilité du PLUI du Créonnais,
la procédure de déclaration de projet,
en vue de la construction d'un lycée d'enseignement général et technologique
sur la commune de Créon.**

Le responsable du projet : La Région Nouvelle Aquitaine

Une enquête publique unique est prescrite sur la commune de Créon du **lundi 22 février 2021 au mardi 23 mars 2021 inclus**, afin de recueillir l'avis du public sur la mise en compatibilité du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'aire métropolitaine bordelaise, la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) du Créonnais et la procédure de déclaration de projet, en vue de la construction d'un lycée d'enseignement général et technologique au lieu-dit « La Verrière » sur la commune de Créon.

Le responsable du projet est la Région Nouvelle-Aquitaine 14, rue François de Sourdis 33077 BORDEAUX Cedex. Les informations relatives au projet peuvent être demandées à M. Guillaume CHOUABE, mail : guillaume.chouabe@b-m-a.fr

Au terme de l'enquête, le syndicat Mixte du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise (SYSDAU) délibérera pour approuver la mise en compatibilité du SCOT, la Communauté de Communes du Créonnais délibérera pour approuver la mise en compatibilité du PLUI du Créonnais et la Région Nouvelle Aquitaine se prononcera sur l'intérêt général de l'opération par une déclaration de projet.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête, comprenant les documents relatifs à la mise en compatibilité du SCOT et du PLUI, la déclaration de projet, les avis des PPA, une évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale, sera mis à disposition du public :

- à la **Mairie de CRÉON 50 place de la Prévôté**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- à la **Communauté de Communes du Créonnais, 39 boulevard Victor Hugo à Créon** (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)
- au **siège du Syndicat Mixte du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise, Hangar G2 quai Armand Lamarque à Bordeaux** (du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h)

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde à l'adresse : <https://www.gironde.gouv.fr/rubriques/publications>, « publications légales », « enquêtes publiques ».

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à la cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Le public pourra formuler ses observations :

- sur les registres d'enquête mis à disposition à la mairie de CRÉON, à la Communauté de Communes du Créonnais et au siège du Syndicat Mixte du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise.

- par mail à l'adresse suivante : ddtm-spa2@gironde.gouv.fr, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront transmises au commissaire enquêteur et consultables sur le site internet de l'Etat en Gironde.

- par courrier adressé à la Mairie de Créon, 50 place de la Prévôté 33670 CRÉON, en veillant à identifier l'objet de l'enquête.

Le commissaire enquêteur M. Philippe CALAND, Lieutenant-Colonel de Gendarmerie retraité, se tiendra à la disposition du public,

à la Mairie de CRÉON :

- **Lundi 22 février 2021 de 9h30 à 11h30**
- **Vendredi 26 février 2021 de 9h30 à 12h30**
- **Samedi 06 mars 2021 de 9h00 à 12h00**
- **Mardi 23 mars 2021 de 14h00 à 17h30 (clôture EP)**

à la Communauté de communes du Créonnais : (39 boulevard Victor Hugo à Créon)

- **Lundi 22 février 2021 de 14h00 à 17h00**
- **Jeudi 18 mars 2021 de 9h00 à 12h00**

au Syndicat Mixte du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise : (Hangar G2 quai Armand Lamarque à Bordeaux)

- **Jeudi 11 mars 2021 de 9h30 à 12h30**

L'avis d'enquête sera affiché à la Mairie de Créon, au siège du SYSDAU, au siège de la Communauté de communes du Créonnais ainsi que dans les Mairies des communes de la CDC : Baron, Blésignac, Créon, Cursan, Haux, La Save-Majeure, Le Pout, Loupes, Madrac, Sadiac, Saint-Genès-de-Lombaud, Saint-Léon, concernées par le PLUI.

À la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Créon, à la Communauté de Communes du Créonnais, au SYSDAU, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer/Service des procédures environnementales (cité administrative de Bordeaux), ainsi que sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde <https://www.gironde.gouv.fr/rubriques/publications>, « publications légales », « enquêtes publiques ».



Telles sont les constatations que j'ai pu faire pour servir et valoir ce que de droit.

Société Civile Professionnelle
Sébastien FEUGNET
Erwan PINC
Huissiers de Justice associés
74 Rue Georges Bonnac
33000 BORDEAUX
Tel: 05.56.90.99.00

Bureau secondaire
32 rue du Docteur Marius
Fauché
33670 CREON
Tel. : 05.56.23.00.97

etude@huissiers-gironde.eu

Le présent procès-verbal a été dressé par Maître Erwan PINC sur trois feuilles

Coût définitif du présent acte:

S.C.T. (A.444-48)	7,67
AFF PASSAGE(S) (1 OU 2)	67,05
TOTAL H.T.	<hr/> 74,72
Montant de la T.V.A	14,94
TOTAL T.T.C. en Euros	<hr/> 89,66



Référence Étude :
97 21 02 6568/7966/CM